



Lycée Thomas-Jean MAIN

39 rue du Coteau St-Hubert BP 2013
 79011 NIORT-CEDEX
 Téléphone : 05.49.77.10.77
 Messagerie : ce.0790964u@ac-poitiers.fr



CAP Agent Accompagnant Au Grand Age



L'ACCES AU CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND AGE

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme professionnel qui se prépare en 2 ans après la 3e. En fonction du profil et des besoins de l'élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1, 2 ou 3 ans. Quelques places sont disponibles pour des élèves présentant des difficultés particulières ou en situation de handicaps. La filière bénéficie, par exemple, d'un dispositif ULIS.

Le titulaire du CAP AAGA accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne, il travaille en équipe et réalise tout ou partie des activités suivantes : Maintien en état du cadre de vie des personnes (entretien des espaces collectifs et sphère privée), promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne, entretien du linge, assurer la mise en place et le service des repas...



QUALITES REQUISES

Le candidat à cette formation doit aimer le contact, être à l'écoute et dynamique, faire preuve de bienveillance.

Avoir de l'intérêt pour exercer des activités de service auprès de personnes âgées.

LE CONTENU DE LA FORMATION

Un Enseignement Professionnel :

Pôle 1 Services et entretien de l'environnement collectif de la personne

- Remettre en état les matériels et les espaces
- Entretien le linge
- Assurer la mise en place et le service des repas

Pôle 2 Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

- Établir une relation de confiance avec le résident
- Aider à l'autonomie dans la vie quotidienne
- Entretien et personnaliser la sphère privée

Durée des PFMP (stages) :

14 semaines sur les deux ans, les PFMP sont obligatoires et compétents pour l'obtention du diplôme avec des évaluations.

Lieux de stage :

- Résidence séniors
- Etablissement pour personnes âgées dépendantes
- Foyers-Logements....

LES ENSEIGNEMENTS

Matières	Matières
Français	Co-intervention Français-Enseignement Prof
Anglais	Co-intervention
Maths/sciences	Math-Enseignement Prof
Arts Appliqués	Enseignement Professionnel
EPS	Prévention santé Environnement
Chef d'œuvre	Accompagnement personnalisé

LES DEBOUCHES

Après le CAP AAGA, les élèves ont plusieurs possibilités de poursuite d'études :

- Se spécialiser en préparant une mention complémentaire «Aide à domicile».

- Poursuivre sa scolarité vers un Bac pro en accédant à une classe de 1ère Professionnelle ASSP par le biais d'une passerelle .

Quelques exemples de métiers :

Aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, agent hospitalier, Employée en structure sociale ou médico-sociale...

